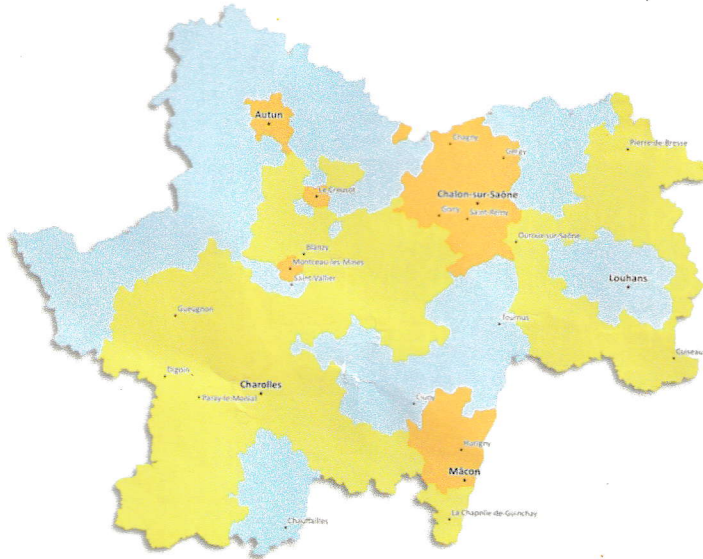


Vous avez besoin d'information concernant la fibre optique ?

Le Département a mis en place un nouveau service afin de répondre à toutes questions liées à l'**éligibilité**, au **raccordement**, aux **nouvelles constructions**, aux **dommages** et **pannes sur le réseau**.

En Saône-et-Loire il existe 3 zones avec 3 opérateurs différents :

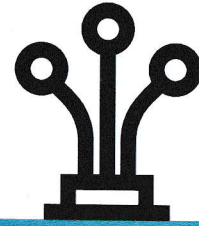


-  réseau construit par le Département : bfcfibre.fr
-  réseau construit par Saône-et-Loire THD (XP Fibre) : xpfibre.com
-  réseau construit par Orange : reseaux.orange.fr et XP Fibre à Autun : xpfibre.com

Vous n'avez pas eu de réponses à vos questions ?

Prenez contact.

Par téléphone au **03 85 39 76 17** ou par mail à numerique71@saoneetloire71.fr



Les bons réflexes avant de nous contacter

- Je vérifie dans quelle zone je suis situé pour me rendre sur le bon site internet, avec les cartes interactives disponibles sur saoneetloire71.fr, la fibre
- Je veux la fibre, je consulte mon éligibilité en ligne selon ma zone
- Je construis, je dépose un dossier en ligne selon ma zone dès le début de mon projet immobilier
- J'ai une panne, je contacte mon fournisseur d'accès internet
- Je constate un dommage sur le réseau (poteau cassé, câble décroché...), je le déclare en ligne selon ma zone